

GLOBAL X

par Mirae Asset

FNB GLOBAL X INDICE MSCI EAFE (EAFX.U, EAFX : CBOE)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE | 30 JUIN 2025

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Table des matières

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Analyse du rendement du Fonds par la direction 7

Faits saillants de nature financière 10

Rendement passé 13

Sommaire du portefeuille de placements 14

**RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE
LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 16**

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière 17

État du résultat global 18

État de l'évolution de la situation financière 19

État des flux de trésorerie 20

Tableau des placements 21

Notes afférentes aux états financiers 41

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

Message du chef de la direction

Alors que nous en sommes à mi-chemin en 2025, je suis fier de souligner la croissance soutenue que nous avons réalisée en tant que société et pour nos clients, grâce aux solutions de placement novatrices que nous gérons pour les Canadiens.

En mai, nous avons célébré le premier anniversaire du changement de notre marque, passant de Horizons ETFs à Global X Investments Canada Inc. (« **Global X** »).

Notre décision de repositionner la marque auprès d'investisseurs comme vous était motivée par le désir d'offrir aux Canadiens le meilleur des deux mondes : la force, la portée étendue et le réseau mondial d'experts qui sont associés à la marque Global X reconnue à l'échelle internationale, ainsi que l'expertise et le soutien locaux continus que nous offrons pour évoluer dans le monde canadien des investissements.

En intégrant la plateforme Global X, nous faisons partie d'une organisation plus importante, comptant environ 200 milliards de dollars d'actifs de FNB sous gestion dans le monde, soutenus par notre société mère, Mirae Asset, qui a plus de 800 milliards de dollars d'actifs dans 19 pays et marchés mondiaux autour du globe.

Dans l'ensemble, nous nous engageons à aider les Canadiens à comprendre les nouvelles tendances qui façonnent les marchés et à les mettre à profit, tout en offrant des solutions de placement et des expériences client exceptionnelles.

Je suis fier de souligner d'autres progrès réalisés par Global X depuis le début de l'année, au sein de notre entreprise et pour nos investisseurs.

En juin, Global X a été reconnu en tant que fournisseur de FNB de l'année lors des Wealth Professional Awards 2025. Il s'agit de la deuxième année consécutive que nous sommes récipiendaire de cette reconnaissance. Ce prix récompense le cabinet de gestion d'actifs exceptionnel qui se spécialise dans les fonds négociés en bourse (« FNB ») et qui offre constamment des services-conseils de qualité supérieure tout en repoussant les limites de l'innovation et des meilleures pratiques sectorielles pour les 12 derniers mois. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement à offrir des solutions de placement de grande qualité et souligne la position de Global X en tant que chef de file du secteur canadien des FNB.

Depuis le début de l'année, nous avons lancé 16 FNB qui ont offert aux Canadiens de nouvelles façons novatrices d'obtenir une exposition à certaines des catégories d'actifs, des stratégies et des marchandises les plus en demande sur les marchés d'aujourd'hui.

En février, nous avons lancé le FNB Global X Indice d'infrastructures d'intelligence artificielle (« **MTRX** ») afin d'offrir aux Canadiens un moyen fondamental d'accéder aux infrastructures plus larges et aux fournisseurs de services qui devraient bénéficier de l'expansion exponentielle de l'IA. MTRX offre une exposition de base aux fournisseurs de marchandises et d'énergie, ainsi qu'aux exploitants de centres de données, qui sont essentiels pour soutenir la demande croissante pour les applications d'IA.

En avril, nous avons lancé 11 autres FNB de plusieurs gammes de produits, y compris des FNB à indice thématique, des FNB à options d'achat couvertes, ainsi que notre gamme de FNB à options d'achat couvertes à rendement amélioré. La dynamique du marché, soutenue par des événements économiques et géopolitiques, a propulsé la popularité et les entrées de capitaux dans plusieurs de ces nouveaux FNB, notamment, le FNB Global X Indice Technologies de défense (« **SHLD** »), le FNB Global X Options d'achat couvertes Bitcoin (« **BCCC** ») et le FNB Global X Options d'achat couvertes d'actions de producteurs d'or à rendement amélioré (« **GLCL** »).

Beaucoup d'autres lancements intéressants sont envisagés pour 2025, et je serai ravi de vous communiquer d'autres détails sous peu.

À Global X, nous misons sur l'innovation dans tout ce que nous faisons. Qu'il s'agisse de nos origines en tant que l'un des premiers fournisseurs de FNB au Canada ou de notre fière tradition de lancement de produits de placement inédits, nous sommes guidés par l'audace, une vision et un engagement à offrir une qualité et une expérience client exceptionnelles.

La devise de la marque Global X est « Valoriser l'investissement grâce à l'innovation ». Nous nous engageons à être là, à vos côtés, pour vous aider à explorer tout un univers de possibilités d'investissement et d'occasions à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre soutien indéfectible.

Salutations cordiales,



Rohit Mehta

Président et chef de la direction de Global X Investments Canada Inc.

CETTE PAGE A INTENTIONNELLEMENT ÉTÉ LAISSÉE EN BLANC

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») fait état des faits saillants de nature financière et est compris dans les états financiers intermédiaires non audités du fonds de placement. Il est possible d'obtenir gratuitement, auprès du gestionnaire du FNB, soit Global X Investments Canada Inc. (« Global X » ou le « gestionnaire »), une copie des états financiers intermédiaires non audités, des états financiers annuels audités, du rapport intermédiaire ou du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille, en composant (sans frais) le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745 pour la région de Toronto, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs concernant des événements, résultats, circonstances, rendements futurs ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction quant à des événements futurs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent la formulation d'hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et risques inhérents. Les risques que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se révèlent pas exacts sont importants. Le lecteur est prié de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels diffèrent grandement des objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats réels pourraient différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs, y compris notamment les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et secteurs d'activité dans lesquels le FNB peut investir et d'autres risques énoncés, de temps à autre, dans le prospectus du FNB. À l'occasion, de nouveaux facteurs de risque apparaissent et la direction ne peut les prévoir tous. Le lecteur est prié de comprendre que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive et que, s'ils s'appuient sur des énoncés prospectifs pour décider d'investir ou non dans le FNB, les investisseurs et autres parties devraient porter une attention particulière à ces facteurs ainsi qu'aux autres incertitudes et événements éventuels et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. En raison des répercussions possibles de ces facteurs, le gestionnaire décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation pertinente l'y contraint.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Pour atteindre ses objectifs de placement et obtenir une exposition directe ou indirecte aux titres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent, le FNB peut investir dans les titres d'émetteurs constituant, et détenir ces titres, dans une proportion essentiellement égale à celle qu'ils représentent dans l'indice sous-jacent applicable, ou investir dans des parts indicielles de fonds négociés en bourse ou peut utiliser des instruments dérivés, notamment des contrats de swap, des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré, des options sur titres et sur indices, des instruments du marché monétaire, des prises en pension, ou une combinaison de ce qui précède, qui sont fondés sur l'indice sous-jacent applicable, à condition que l'utilisation de ces instruments dérivés soit en conformité avec le Règlement 81-102 et corresponde à l'objectif de placement du FNB indiciel. Le FNB peut aussi investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères représentant les titres de capitaux propres des émetteurs constituant de son indice sous-jacent. Dans la mesure permise, en règle générale, le FNB restera en tout temps pleinement investi dans son indice sous-jacent ou pleinement exposé à ce dernier.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Risques

Le gestionnaire examine le niveau de risque du FNB au moins une fois l'an, et lorsque l'objectif de placement ou les stratégies de placement du FNB ont changé de façon importante. Aucun changement n'a influé de manière importante sur le niveau du risque global auquel le FNB a été exposé au cours de la période. Le niveau de risque actuel du FNB est : moyen.

Les niveaux de risque sont déterminés en fonction de la volatilité historique du FNB, calculée selon l'écart-type entre son rendement et sa moyenne. La catégorie de risque du FNB peut changer au fil du temps et la volatilité historique n'est pas représentative de la volatilité future. Règle générale, le niveau de risque du FNB lui est assigné d'après un écart-type de son rendement sur 10 ans et le rendement de l'indice sous-jacent ou d'un substitut applicable. Si le gestionnaire juge que les résultats obtenus selon cette méthode ne sont pas représentatifs de la volatilité future du FNB, le niveau de risque peut être déterminé en fonction de la catégorie du FNB. Les niveaux de risque ne devraient pas tenir lieu de solution de rechange à une évaluation complète et appropriée du caractère adéquat du placement ou à son évaluation financière par un conseiller en placement.

Une liste des risques et une description complète de chaque risque auxquels un placement dans le FNB est exposé sont présentés dans le prospectus le plus récent du FNB. Il est possible de se procurer le prospectus le plus récent en accédant au site www.globalx.ca ou au site www.sedarplus.ca, ou encore en communiquant directement avec Global X Investments Canada Inc. (se reporter à l'information à ce sujet fournie à la dernière page du présent document).

Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus le plus récent du FNB et prendre en considération la description exhaustive des risques fournie dans celui-ci avant d'acheter des parts.

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 30 juin 2025, les parts du FNB ont produit un rendement de 19,85 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, le rendement de l'indice MSCI EAFX (l'« indice sous-jacent ») s'est établi à 19,45 % pour la même période, sur la base du rendement total. Le FNB cherche à reproduire le rendement d'un indice qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient. En général, l'écart entre le rendement du FNB et celui de l'indice sous-jacent s'explique par le recours à l'effet de levier et les charges à payer par le FNB, notamment les frais de gestion, les coûts d'emprunts liés à l'effet de levier et les taxes de vente applicables.

L'indice sous-jacent est un indice boursier qui reflète la représentation des sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans 21 pays de marchés développés du monde, à l'exclusion des États-Unis et du Canada. L'indice sous-jacent comprend environ 85 % de la capitalisation boursière ajustée selon le flottant de chaque pays.

Pour la période close le 30 juin 2025, les titres les plus performants de l'indice sous-jacent ont été Rheinmetall AG, SaaB AB-B et Siemens Energy AG, qui ont enregistré des gains respectifs de 230,81 %, de 163,22 % et de 120,28 %. Les pires rendements de l'indice sous-jacent pour la période sont venus de Reece Ltd. (-31,46 %), de WPP PLC (-29,17 %) et Wix.com Ltd. (-26,14 %).

Global X ne cherche pas à prédire l'orientation du marché, les changements de politiques fiscales et monétaires qui pourraient se produire à l'échelle mondiale, l'incidence de nouvelles turbulences géopolitiques ou d'autres crises imprévues. Global X et le FNB n'ont pas d'idée préconçue quant à l'incidence que ces facteurs pourraient avoir sur les marchés mondiaux des actions, des titres à revenu fixe, des devises et des marchandises en général et sur les marchés de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient en particulier. Le FNB ne s'en préoccupe que dans la mesure où il existe un certain risque minimal que cela nuise à sa capacité d'atteindre son objectif de placement. Le lecteur est invité à se reporter aux facteurs de risque décrits dans le prospectus du FNB pour des renseignements détaillés.

Analyse du rendement du Fonds par la direction (suite)

Autres éléments d'exploitation et variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Par conséquent, le semestre clos le 30 juin 2025 constitue la première période intermédiaire complète pour les activités d'exploitation du FNB. Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le FNB a généré un résultat global brut de 16 626 807 \$ tiré de ses placements et dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB). Le FNB a engagé des frais de gestion et des frais de transaction totalisant 459 302 \$. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

Au cours de la période, le FNB a distribué un montant de 1 456 675 \$ aux porteurs de parts.

Présentation

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net dans les états financiers et (ou) dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Événements récents

Outre ceux indiqués ci-après, il n'y a aucun événement récent lié au secteur, à la direction ou au FNB qui est pertinent pour le présent et l'avenir du FNB.

Changement de dénomination

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2024, Horizons ETFs Management (Canada) Inc., gestionnaire du FNB, a procédé à un changement de marque pour adopter le nom de Global X Investments Canada Inc. Le changement de dénomination n'a pas eu d'incidence sur les activités quotidiennes du FNB. Les activités, le personnel et les responsabilités du gestionnaire demeurent les mêmes.

Transactions avec des parties liées

Des parties liées fournissent certains services au FNB, et ces relations sont décrites ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de placements

Le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB est Global X Investments Canada Inc. dont l'adresse est le 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7, société constituée en vertu des lois de l'Ontario.

Si le FNB investit dans d'autres FNB de Global X, Global X pourrait recevoir des frais de gestion relativement aux actifs du FNB investis dans ces FNB de Global X. De plus, tous les frais de gestion versés au gestionnaire (description détaillée à la page 12) sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global des états financiers du FNB ci-joints. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 figurent aux états de la situation financière.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB depuis qu'il a commencé ses activités, soit le 14 mai 2024. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des présents états financiers intermédiaires non audités du FNB. Veuillez vous reporter à la première page pour obtenir des renseignements sur la manière de vous procurer les états financiers annuels ou intermédiaires du FNB.

Actif net par part du FNB

Période ¹⁾	2025	2024
Actif net à l'ouverture de la période	18,76	20,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation		
Total des revenus	0,49	0,53
Total des charges	(0,10)	(0,13)
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,04	(0,47)
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	3,22	(0,93)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²⁾	3,65	(1,00)
Distributions		
À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes)	(0,32)	(0,39)
Remboursement de capital	—	(0,05)
Total des distributions³⁾	(0,32)	(0,44)
Actif net à la clôture de la période (parts en \$ US)⁴⁾	22,16	18,76 \$
Actif net à la clôture de la période (parts en \$ CA)⁴⁾	30,18	26,97 \$

1. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB.

2. L'actif net par part et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est calculée selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Les distributions de revenu, de dividendes et (ou) de remboursement de capital, le cas échéant, ont été versées en espèces, réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les distributions de gains en capital, le cas échéant, sont versées en espèces ou non. Les distributions de gains en capital autres qu'en espèces sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB et consolidées par la suite. Elles sont déclarées en tant que distributions imposables et ont pour effet d'augmenter le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Ni le nombre de parts détenu par un porteur ni la valeur liquidative par part du FNB ne changent en raison d'une distribution de gains en capital autre qu'en espèces. Les distributions classées dans le remboursement de capital, le cas échéant, ont pour effet de diminuer le coût de base ajusté des parts de chaque porteur. Les caractéristiques des distributions, le cas échéant, sont déterminées après la fin de l'année d'imposition du FNB. Dans l'intervalle, aux fins de la présentation de l'information financière, les distributions sont classées au poste « À partir du revenu net de placement (à l'exclusion des dividendes) ».

4. Les faits saillants de nature financière ne permettent pas nécessairement de rapprocher l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

Faits saillants de nature financière (suite)

Ratios et données supplémentaires

Période ¹⁾	2025	2024
Valeur liquidative (en milliers)	228 206	75 998 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	10 300	4 050
Ratio des frais de gestion ^{2) 5)}	0,22 %	0,25 %
Ratio des frais de gestion, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,22 %	0,23 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions ³⁾	0,23 %	0,25 %
Ratio des frais de transaction ^{4) 5)}	0,27 %	0,29 %
Ratio des frais de transaction, à l'exclusion de la part des charges des fonds de placement sous-jacents	0,27 %	0,29 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶⁾	10,48 %	110,22 %
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ US)	22,16	18,76 \$
Cours de clôture (parts en \$ US)	22,18	18,72 \$
Valeur liquidative par part à la clôture de la période (parts en \$ CA)	30,18	26,97 \$
Cours de clôture (parts en \$ CA)	30,14	26,91 \$

1. Les renseignements sont fournis au 30 juin 2025 et aux 31 décembre des exercices présentés.

2. Le ratio des frais de gestion est calculé selon le total des charges, y compris la taxe de vente (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transaction de portefeuille) de la période considérée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne durant la période. Le gestionnaire paie, à même les revenus tirés de ses frais de gestion, les renonciations et les absorptions le cas échéant, les services dispensés au FNB, notamment la rémunération du gestionnaire de placements et le marketing.

3. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer aux frais ou charges autrement payables par le FNB, ou en absorber une partie. La renonciation de ces frais ou charges ou leur absorption par le gestionnaire peut être interrompue en tout temps ou poursuivie indéfiniment, au gré du gestionnaire.

4. Le ratio des frais de transaction représente le total des commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

5. Le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de transaction du FNB comprennent une proportion estimative du ratio des frais de gestion et du ratio des frais de transaction de tout fonds d'investissement sous-jacent détenu dans le portefeuille du FNB au cours de la période.

6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique les mouvements du portefeuille de placements du FNB. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. En général, plus le taux de rotation au cours d'une année est élevé, plus les frais de transaction payables par le FNB sont importants au cours de l'année, et plus la possibilité est grande que l'investisseur touche des gains en capital imposables pendant l'année. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

Faits saillants de nature financière (suite)**Frais de gestion**

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu.

Le gestionnaire a payé la quasi-totalité des coûts et des frais liés à l'exploitation et aux activités du FNB à même le revenu tiré des frais de gestion, notamment la gestion des placements, l'administration, les frais juridiques, les honoraires de comptabilité, les frais de garde, les honoraires d'audit, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts de même que les taxes et les charges liées à la publicité, au marketing, au parrainage et à la promotion de la vente des parts du FNB.

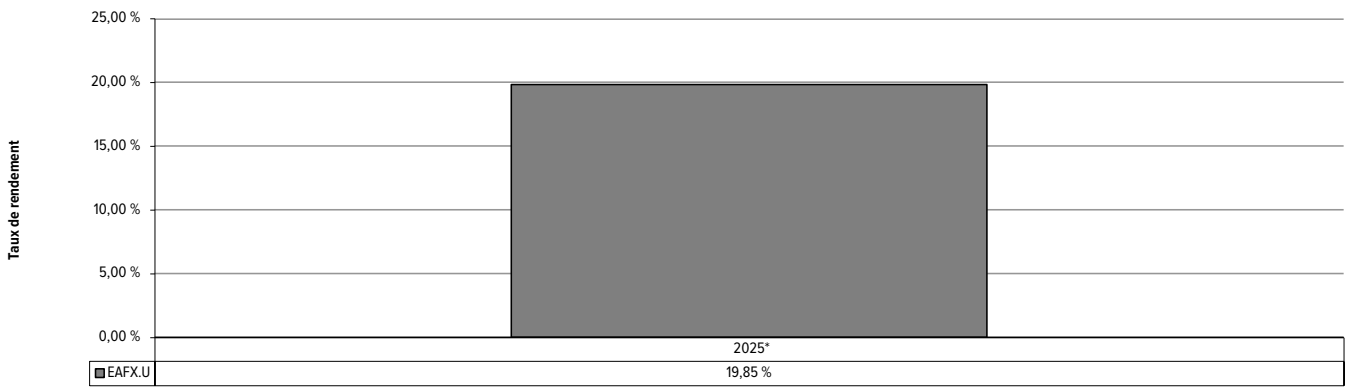
Aux termes des documents constitutifs du FNB, le gestionnaire est tenu de payer toutes les charges du FNB autres que les frais de gestion, toutes taxes de vente sur les frais de gestion applicables et tous frais et commissions de courtage qui peuvent s'appliquer. Le FNB n'a donc pas d'autres charges.

Rendement passé

Des commissions, des frais de gestion et d’autres frais ainsi que des taxes de vente applicables peuvent être liés à un placement dans le FNB. Veuillez prendre connaissance du prospectus avant d’investir. Les taux de rendement indiqués reflètent le rendement total historique, y compris les changements de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais facultatifs ou impôts sur le revenu payables par un investisseur qui auraient pu réduire les rendements. Un placement dans le FNB n’est assorti d’aucune garantie. Sa valeur fluctue régulièrement et le rendement passé pourrait ne pas se répéter. Les rendements du FNB ont été compilés en supposant que toutes les distributions, le cas échéant, sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Si vous détenez ce FNB à l’extérieur d’un régime enregistré, le revenu et les gains en capital distribués qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l’impôt, et ce, qu’ils vous soient versés en espèces ou réinvestis dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base ajusté des parts que vous détenez. Cela diminuera votre gain en capital ou augmentera votre perte en capital lors d’une transaction ultérieure de rachat et empêchera que ce montant soit imposé de nouveau entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal afin de discuter de votre situation fiscale personnelle.

Rendement annuel

Le graphique suivant illustre le rendement du FNB pour les périodes indiquées, ainsi que la variation du rendement d’une période à l’autre. Par ailleurs, le graphique indique, en pourcentage, le rendement haussier ou baissier d’un placement à compter du premier jour d’une période donnée jusqu’à la date de clôture de cette période.



Le FNB a commencé ses activités le 14 mai 2024. Seul le rendement des parts en \$ US est présenté ci-dessus, puisqu’elles visent à atteindre l’objectif de placement principal du FNB. Les rendements des porteurs de parts en \$ CA auraient été quasiment similaires à ceux des porteurs de parts en \$ US, après ajustement pour tenir compte du taux de change quotidien entre le dollar canadien et le dollar américain.

* Pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Sommaire du portefeuille de placements

Au 30 juin 2025

Composition de l'actif	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Actions mondiales	229 943 564 \$	100,76 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256 570	0,11 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 994 482)	-0,87 %
	228 205 652 \$	100,00 %

Composition des secteurs	Valeur liquidative	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
Services financiers	55 784 961 \$	24,47 %
Industries	35 293 809	15,46 %
Soins de santé	24 661 192	10,82 %
Technologie de l'information	23 645 914	10,33 %
Produits de consommation discrétionnaire	21 073 538	9,25 %
Produits de consommation courante	18 479 758	8,08 %
Actions diversifiées mondiales	14 271 994	6,25 %
Matières	11 390 480	4,99 %
Services de communication	10 093 133	4,41 %
Services publics	8 031 615	3,53 %
Énergie	7 083 244	3,11 %
Immobilier	133 926	0,06 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256 570	0,11 %
Autres actifs, moins les passifs	(1 994 482)	-0,87 %
	228 205 652 \$	100,00 %

Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Au 30 juin 2025

25 principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative du FNB
iShares Core MSCI EAFE ETF	6,25 %
SAP SE	1,59 %
ASML Holding NV	1,58 %
Nestlé SA, nom.	1,31 %
Novartis AG	1,16 %
Roche Holding AG Genusscheine	1,15 %
Novo Nordisk AS	1,12 %
AstraZeneca PLC	1,08 %
HSBC Holdings PLC	1,07 %
Shell PLC	1,05 %
Commonwealth Bank of Australia	1,02 %
Siemens AG	0,98 %
Toyota Motor Corp.	0,82 %
Sony Group Corp.	0,80 %
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	0,79 %
Allianz SE	0,79 %
Unilever PLC	0,76 %
Schneider Electric SE	0,73 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	0,72 %
Hitachi Ltd.	0,67 %
Deutsche Telekom AG	0,64 %
Banco Santander SA	0,63 %
TotalEnergies SE	0,63 %
Airbus SE	0,62 %
BHP Group Ltd.	0,62 %

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des transactions que réalise le FNB. Les états financiers les plus récents peuvent être obtenus gratuitement en composant le 1-866-641-5739 ou le 416-933-5745, en écrivant au 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7 ou en consultant notre site Web au www.globalx.ca ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers intermédiaires non audités ci-joints du FNB Global X Indice MSCI EAFE (le « FNB ») incombe au gestionnaire et fiduciaire du FNB, Global X Investments Canada Inc. (le « gestionnaire »). Les états ont été dressés conformément aux normes IFRS de comptabilité au moyen de l'information disponible et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements du gestionnaire.

Le gestionnaire a conçu et maintient un système de contrôles internes ayant pour but de fournir une assurance raisonnable que tous les actifs sont protégés et de produire de l'information financière pertinente, fiable et à jour, y compris les états financiers ci-joints.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire.



Rohit Mehta
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.



Thomas Park
Administrateur
Global X Investments Canada Inc.

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du FNB n'a pas examiné les présents états financiers.

Global X Investments Canada Inc., gestionnaire du FNB, nomme un auditeur indépendant qui a pour mission d'effectuer l'audit des états financiers annuels du FNB.

L'auditeur indépendant du FNB n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

États de la situation financière (non audité)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	256 570 \$	181 782 \$
Placements (note 6)	229 943 564	76 343 855
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	224 683	55 617
Montants à recevoir se rapportant à des titres émis	122 517 644	—
Montants à recevoir se rapportant aux remises sur frais de gestion du fonds de placement sous-jacent	3 750	—
Autres débiteurs	122 518	—
Total des actifs	353 068 729	76 581 254
Passifs		
Frais de gestion à payer (note 9)	19 961	16 118
Montants à payer pour actifs de portefeuille achetés	124 055 241	—
Distribution à payer	787 875	567 000
Total des passifs	124 863 077	583 118
Actif net	228 205 652 \$	75 998 136 \$
 Nombre de parts rachetables en circulation (note 8)	 10 300 000	 4 050 000
Actif net par part (parts en \$ US)	22,16 \$	18,76 \$
Actif net par part (parts en \$ CA)	30,18 \$	26,97 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Approuvé au nom du conseil d'administration du gestionnaire,



Rohit Mehta
Administrateur



Thomas Park
Administrateur

État du résultat global (non audité)

Pour la période close le 30 juin 2025

	2025
Produits	
Revenu de dividendes	2 163 532 \$
Revenu d'intérêts à des fins de distribution	35
Remboursement des frais de gestion (note 9)	3 750
Revenu tiré du prêt de titres (note 7)	1 474
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	267 910
Profit net (perte nette) de change réalisé(e)	(99 827)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	14 278 855
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de change	11 078
	16 626 807
Charges (note 9)	
Frais de gestion	99 174
Charges d'intérêts	7
Coûts de transaction	120 967
Retenues fiscales	239 154
	459 302
Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	16 167 505 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net par part	3,65 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

État de l'évolution de la situation financière (non audité)

Pour la période close le 30 juin 2025

	2025
Actif net à l'ouverture de la période	75 998 136 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	16 167 505
Transactions relatives aux parts rachetables	
Produit tiré de l'émission de titres du fonds de placement	139 001 874
Montants totaux versés lors du rachat de titres du fonds de placement	(1 505 203)
Titres émis lors du réinvestissement des distributions	15
Distributions	
À partir du revenu net de placement	(1 456 675)
Actif net à clôture de la période	228 205 652 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période close le 30 juin 2025

2025

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net pour la période	16 167 505	\$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(267 910)	
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats de change à terme	82	
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(14 278 855)	
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente de change	(2 212)	
Achat de placements	(10 512 477)	
Produit de la vente de placements	9 802 834	
Montants à recevoir se rapportant à des revenus courus	(169 066)	
Autres débiteurs	(126 268)	
Charges à payer	3 843	

Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation 617 476

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Montant reçu de l'émission de parts	698 416
Montant versé au rachat de parts	(7 531)
Distributions versées aux porteurs de parts	(1 235 785)

Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de financement (544 900)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période 72 576

Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 212
---	-------

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période 181 782

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période 256 570 \$

Intérêts reçus, déduction faite des retenues fiscales	35	\$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues fiscales	1 755 312	\$
Intérêts payés	7	\$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Tableau des placements (non audité)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
ACTIONS MONDIALES (100,76 %)			
Japon (20,85 %)			
Advantest Corp.	8 771	536 454 \$	648 971 \$
AEON CO. LTD.	7 486	203 756	229 771
AGC Inc.	2 240	68 336	65 751
Aisin Corp.	6 020	73 581	77 212
Ajinomoto Co. Inc.	10 361	243 791	281 248
ANA Holdings Inc.	1 830	35 343	35 868
Asahi Group Holdings Ltd.	16 542	208 532	221 414
Asahi Kasei Corp.	14 072	96 028	100 357
ASICS Corp.	7 568	165 900	193 398
Astellas Pharma Inc.	20 717	205 847	203 782
Bandai Namco Holdings Inc.	6 800	198 970	244 178
Bridgestone Corp.	6 536	262 622	267 785
Canon Inc.	10 688	304 615	310 906
Capcom Co. Ltd.	3 966	112 980	135 858
Central Japan Railway Co.	8 844	195 539	198 492
Chiba Bank Ltd. (The)	6 455	58 242	59 819
Chubu Electric Power Co. Inc.	7 376	88 682	91 224
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	7 689	361 943	401 790
Concordia Financial Group Ltd.	11 793	73 903	76 750
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	4 503	71 129	68 481
Daifuku Co. Ltd.	3 696	86 026	95 528
Dai-ichi Life Holdings Inc.	40 244	299 512	306 291
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	19 662	554 422	459 447
Daikin Industries Ltd.	3 020	383 411	357 040
Daito Trust Construction Co. Ltd.	671	71 894	73 039
Daiwa House Industry Co. Ltd.	6 417	200 615	220 755
Daiwa Securities Group Inc.	15 271	112 720	108 643
DENSO Corp.	21 661	312 810	293 391
Dentsu Group Inc.	2 282	52 743	50 646
Disco Corp.	1 055	345 455	312 313
East Japan Railway Co.	10 389	203 814	224 221
Eisai Co. Ltd.	3 005	98 272	86 558
ENEOS Holdings Inc.	31 248	158 423	155 171
FANUC Corp.	10 826	298 920	296 201
Fast Retailing Co. Ltd.	2 186	690 371	751 715
Fuji Electric Co. Ltd.	1 538	77 766	71 066
Fujifilm Holdings Corp.	12 816	290 042	279 628
Fujikura Ltd.	2 879	132 830	151 362

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Fujitsu Ltd.	20 154	430 534	491 936
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	2 607	70 220	70 966
Hikari Tsushin Inc.	203	51 410	59 996
Hitachi Ltd.	52 436	1 406 001	1 531 151
Honda Motor Co. Ltd.	48 357	487 530	468 274
HOSHIZAKI CORP.	1 244	41 728	42 986
Hoya Corp.	3 959	475 554	471 627
Hulic Co. Ltd.	5 275	50 840	53 206
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	9 328	58 278	56 679
IHI Corp.	1 682	175 023	182 678
Inpex Corp.	10 090	145 821	141 886
Isuzu Motors Ltd.	6 126	80 780	77 870
ITOCHU Corp.	13 608	703 116	714 017
Japan Airlines Co. Ltd.	1 651	31 130	33 724
Japan Exchange Group Inc.	11 360	125 364	115 213
Japan Post Bank Co. Ltd.	20 631	216 023	222 778
Japan Post Holdings Co. Ltd.	20 421	198 528	189 384
Japan Post Insurance Co. Ltd.	2 193	47 279	49 661
Japan Tobacco Inc.	13 738	395 266	405 257
JFE Holdings Inc.	6 588	84 200	76 720
Kajima Corp.	4 842	111 286	126 526
Kansai Electric Power Co. Inc.	10 849	140 967	128 752
Kao Corp.	5 334	231 787	239 170
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	4 024	61 487	57 116
KDDI Corp.	35 129	560 632	604 978
Keyence Corp.	2 227	938 901	894 481
Kikkoman Corp.	7 769	79 086	72 184
Kirin Holdings Co. Ltd.	8 894	121 443	124 728
KOBE BUSSAN CO. LTD.	1 723	47 573	53 579
Komatsu Ltd.	10 342	329 907	340 197
Konami Holdings Corp.	1 150	144 040	182 197
Kubota Corp.	11 199	137 941	126 140
Kyocera Corp.	14 698	175 170	176 931
Kyowa Kirin Co. Ltd.	2 708	47 410	46 363
Lasertec Corp.	917	147 281	123 600
M3 Inc.	5 053	61 457	69 669
Makita Corp.	2 725	81 827	84 264
Marubeni Corp.	16 161	318 735	326 912
MatsukiyoCocokara & Co.	3 807	69 574	78 451
Meiji Holdings Co. Ltd.	2 746	60 470	60 772

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
MinebeaMitsumi Inc.	4 156	71 552	61 082
Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	15 520	83 803	81 693
Mitsubishi Corp.	39 141	793 990	784 967
Mitsubishi Electric Corp.	21 773	429 571	470 371
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	12 172	215 570	228 471
Mitsubishi HC Capital Inc.	10 076	71 878	74 203
Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	36 691	743 295	919 791
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	131 244	1 687 822	1 807 276
Mitsui & Co. Ltd.	28 270	615 978	578 533
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	30 258	288 895	293 114
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	3 946	130 371	132 077
Mizuho Financial Group Inc.	27 339	697 917	758 061
Monotaro Co. Ltd.	2 870	48 113	56 700
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	14 730	339 354	330 391
Murata Manufacturing Co. Ltd.	19 102	337 779	285 724
NEC Corp.	14 056	344 968	411 807
Nexon Co. Ltd.	3 769	73 357	76 163
Nidec Corp.	9 557	192 910	186 156
Nintendo Co. Ltd.	12 637	1 014 112	1 218 024
Nippon Building Fund Inc.	88	73 981	81 214
Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	10 855	81 196	87 440
Nippon Sanso Holdings Corp.	1 983	68 194	75 227
Nippon Steel Corp.	11 073	221 539	210 149
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	342 086	353 642	365 829
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	5 014	170 572	180 637
Nissan Motor Co. Ltd.	25 511	72 481	62 039
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD.	2 252	50 852	46 845
Nitori Holdings Co. Ltd.	917	91 516	88 640
Nitto Denko Corp.	8 091	146 533	156 842
Nomura Holdings Inc.	34 406	218 487	227 454
Nomura Research Institute Ltd.	4 325	154 316	173 685
NTT Data Corp.	3 211	52 784	89 169
Obayashi Corp.	7 434	104 558	112 822
OBIC Co. Ltd.	3 706	126 910	144 400
Olympus Corp.	13 041	177 263	155 309
Omron Corp.	2 007	60 845	54 271
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	4 282	50 525	46 357
Oracle Corp. Japan	441	44 928	52 627
Oriental Land Co. Ltd.	12 367	309 602	285 462
Orix Corp.	13 314	301 792	301 404

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Osaka Gas Co. Ltd.	4 164	99 531	106 786
OTSUKA CORP.	2 610	53 083	53 222
Otsuka Holdings Co. Ltd.	5 056	241 610	251 071
Pan Pacific International Holdings Corp.	4 363	133 187	150 246
Panasonic Holdings Corp.	26 694	264 399	288 341
Rakuten Group Inc.	17 278	96 101	95 554
Recruit Holdings Co. Ltd.	16 113	945 395	954 998
Renesas Electronics Corp.	19 273	289 023	239 432
Resona Holdings Inc.	23 771	196 390	219 874
Ricoh Co. Ltd.	6 196	58 081	58 752
Sanrio Co. Ltd.	2 047	95 344	99 049
SBI Holdings Inc.	3 121	97 883	109 014
SCREEN Holdings Co. Ltd.	930	81 701	75 947
SCSK Corp.	1 791	47 181	54 076
SECOM Co. Ltd.	4 807	161 631	173 013
Sekisui Chemical Co. Ltd.	4 325	71 369	78 448
Sekisui House Ltd.	6 831	151 773	150 988
Seven & I Holdings Co. Ltd.	25 344	374 821	408 834
SG Holdings Co. Ltd.	3 666	37 684	40 897
Shimadzu Corp.	2 712	68 676	67 270
Shimano Inc.	867	128 698	125 861
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	20 624	737 194	683 433
Shionogi & Co.	8 657	138 644	155 941
Shiseido Co. Ltd.	4 579	99 672	81 831
SMC Corp.	656	271 364	237 063
SoftBank Corp.	327 728	471 503	507 506
SoftBank Group Corp.	10 939	772 462	798 747
SOMPO Holdings Inc.	10 205	275 116	307 911
Sony Group Corp.	70 403	1 596 426	1 823 570
Subaru Corp.	6 714	127 255	117 281
Sumitomo Corp.	12 478	319 010	323 117
Sumitomo Electric Industries Ltd.	8 180	156 125	175 807
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	2 830	77 263	69 961
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	42 246	1 034 051	1 066 088
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	7 349	186 944	195 915
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	3 543	126 888	136 967
Suntory Beverage & Food Ltd.	1 592	52 734	50 964
Suzuki Motor Corp.	17 993	211 402	217 783
Sysmex Corp.	5 765	97 666	100 644
T&D Holdings Inc.	5 605	116 971	123 384

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Taisei Corp.	1 782	89 697	103 946
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	18 213	528 959	559 651
TDK Corp.	22 253	274 585	262 004
Terumo Corp.	15 255	274 867	280 725
TIS Inc.	2 434	68 700	81 773
Toho Co. Ltd.	1 281	61 407	75 701
Tokio Marine Holdings Inc.	21 033	863 388	892 557
Tokyo Electron Ltd.	5 129	1 041 130	985 874
Tokyo Gas Co. Ltd.	3 784	109 206	125 919
Tokyo Metro Co. Ltd.	3 326	38 993	38 744
Tokyu Corp.	5 723	65 661	68 117
Toppan Inc.	2 736	75 638	74 572
Toray Industries Inc.	15 876	96 139	108 901
Toyota Industries Corp.	1 865	192 326	211 100
Toyota Motor Corp.	108 493	2 018 894	1 878 220
Toyota Tsusho Corp.	7 296	157 877	165 624
Trend Micro Inc.	1 452	86 709	100 598
Uni-Charm Corp.	12 793	110 359	92 435
West Japan Railway Co.	5 123	108 330	117 469
Yakult Honsha Co. Ltd.	2 937	54 602	55 322
Yamaha Motor Co. Ltd.	10 575	88 284	79 273
Yokogawa Electric Corp.	2 614	66 989	69 977
Z Holdings Corp.	32 757	107 075	120 651
ZENSHO Holdings Co. Ltd.	1 104	58 198	66 989
ZOZO Inc.	4 644	47 134	50 211
		45 438 987	46 973 454
Royaume-Uni (13,36 %)			
3i Group PLC	11 144	556 738	630 229
Admiral Group PLC	2 981	120 465	133 804
Anglo American PLC	12 812	411 763	378 107
Ashtead Group PLC	4 945	323 353	316 920
Associated British Foods PLC	3 731	110 586	105 398
AstraZeneca PLC	17 752	2 577 082	2 465 969
Auto Trader Group PLC	10 065	110 612	113 897
Aviva PLC	30 657	232 088	260 568
BAE Systems PLC	34 486	764 962	893 016
Barclays PLC	163 724	645 715	758 034
Barratt Redrow PLC	15 721	99 848	98 381
BP PLC	183 366	1 000 614	920 457
British American Tobacco PLC	22 678	943 244	1 077 996

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
BT Group PLC	68 392	157 300	181 889
Bunzl PLC	3 750	133 691	119 421
Centrica PLC	57 541	118 989	127 598
Coca-Cola Europacific Partners PLC	2 638	227 474	244 595
Compass Group PLC	19 432	617 471	658 031
Croda International PLC	1 519	67 784	60 967
Diageo PLC	25 475	714 911	639 220
Entain PLC	6 955	74 435	86 016
GSK PLC	47 123	906 640	899 099
Haleon PLC	103 314	505 887	530 951
Halma PLC	4 346	174 835	190 897
HSBC Holdings PLC	202 322	2 184 451	2 448 911
Imperial Brands PLC	8 955	308 859	353 643
Informa PLC	15 101	166 762	167 029
InterContinental Hotels Group PLC	1 697	188 037	193 432
International Consolidated Airlines Group SA	14 228	65 212	66 805
Intertek Group PLC	1 833	116 462	119 262
J Sainsbury PLC	20 124	75 278	80 052
JD Sports Fashion PLC	29 658	38 642	36 126
Kingfisher PLC	20 414	75 962	81 486
Land Securities Group PLC	8 102	68 640	70 175
Legal & General Group PLC	67 226	221 561	234 939
Lloyds Banking Group PLC	688 569	642 713	724 941
London Stock Exchange Group PLC	5 456	750 773	796 474
M&G PLC	26 150	83 650	92 250
Marks & Spencer Group PLC	23 528	114 303	114 456
Melrose Industries PLC	14 599	106 828	106 369
Mondi PLC	5 053	88 593	82 504
National Grid PLC	56 062	762 733	816 861
NatWest Group PLC	92 478	563 358	649 171
Next PLC	1 336	199 544	228 132
Pearson PLC	6 837	97 010	100 558
Phoenix Group Holdings PLC	8 039	66 075	72 664
Prudential PLC	29 871	332 236	374 188
Reckitt Benckiser Group PLC	7 806	494 300	530 924
RELX PLC	21 148	1 081 419	1 142 864
Rentokil Initial PLC	28 901	152 582	139 681
Rio Tinto PLC	12 920	801 501	752 835
Rolls-Royce Holdings PLC	97 055	1 008 849	1 289 061
Sage Group PLC (The)	11 243	180 104	192 986

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Schroders PLC	8 298	40 995	41 164
SEGRO PLC	14 719	150 586	137 307
Severn Trent PLC	3 093	110 276	116 075
Shell PLC	68 528	2 444 228	2 401 949
Smith & Nephew PLC	9 526	138 918	145 534
Smiths Group PLC	3 842	105 348	118 448
Spirax-Sarco Engineering PLC	843	77 886	68 908
SSE PLC	12 665	311 744	318 312
Standard Chartered PLC	23 110	317 591	382 884
Tesco PLC	77 027	380 177	424 299
Unilever PLC	28 638	1 696 589	1 739 465
United Utilities Group PLC	7 806	115 553	122 311
Vodafone Group PLC	228 346	229 527	243 793
Whitbread PLC	2 021	77 609	78 314
Wise PLC, cat. A	7 627	96 094	108 880
WPP PLC	12 350	99 952	86 897
		29 025 997	30 484 779
France (10,23 %)			
Accor SA	2 244	109 009	117 178
Aéroports de Paris	397	50 284	49 758
Air Liquide SA	6 622	1 293 658	1 366 159
Airbus SE	6 803	1 251 845	1 420 490
Alstom SA	3 963	84 612	92 431
Amundi SA	705	54 250	57 052
Arkema SA	653	52 524	48 114
AXA SA	20 284	884 639	995 644
BioMerieux	474	59 320	65 550
BNP Paribas SA	11 651	951 358	1 047 438
Bollore SE	8 102	50 920	50 868
Bouygues SA	2 169	88 961	98 111
Bureau Veritas SA	3 637	116 674	123 985
Capgemini SE	1 864	341 604	318 486
Carrefour SA	6 209	90 860	87 547
Compagnie de Saint-Gobain SA	5 142	538 246	603 521
Compagnie Générale des Établissements Michelin	7 675	287 373	285 146
Covivio	639	37 385	40 308
Crédit Agricole SA	12 124	209 698	229 432
Danone SA	7 391	555 593	603 864
Dassault Aviation SA	224	65 333	79 211
Dassault Systèmes SE	7 673	285 720	277 750

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Edenred	2 765	99 740	85 627
Eiffage SA	785	97 077	110 269
Engie	20 909	426 122	490 748
EssilorLuxottica SA	3 404	867 971	933 869
Eurazeo SE	460	35 030	32 810
FDJ UNITED	1 273	48 415	49 934
Gecina SA	527	55 507	57 919
Getlink SE	3 463	64 451	66 859
Hermes International	363	927 143	983 043
Ipsen SA	432	51 788	51 447
Kering SA	852	229 756	185 227
Klépierre SA	2 463	86 758	97 019
Legrand SA	3 002	364 626	401 359
L'Oréal SA	2 753	1 189 536	1 177 496
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	3 149	1 952 292	1 649 184
Orange SA	21 317	286 713	324 300
Pernod-Ricard SA	2 310	266 770	230 202
Publicis Groupe	2 620	292 369	295 290
Renault SA	2 201	108 281	101 451
Rexel SA	2 561	74 985	78 857
Safran SA	4 122	1 171 880	1 339 635
Sanofi SA	12 710	1 245 570	1 230 827
Sartorius Stedim Biotech	334	71 579	79 789
Schneider Electric SE	6 260	1 623 199	1 665 042
Société Générale SA	8 246	370 636	471 584
Sodexo SA	1 013	72 058	62 288
Teleperformance SE	617	65 675	59 830
Thales SA	1 061	260 228	311 951
TotalEnergies SE	23 389	1 515 016	1 435 411
Unibail-Rodamco-Westfield	1 392	126 491	133 046
Veolia Environnement SA	7 207	246 227	256 807
Vinci SA	5 667	760 748	835 098
		22 514 503	23 342 261
Allemagne (9,78 %)			
Adidas AG	1 958	462 360	456 557
Allianz SE, nom.	4 421	1 583 330	1 791 975
BASF SE	10 218	500 516	503 839
Bayer AG, nom.	11 247	326 820	338 298
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	3 319	300 207	295 020
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, priv.	641	54 538	53 081

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Beiersdorf AG	1 136	152 296	142 647
Brenntag SE	1 405	94 620	93 012
Commerzbank AG	10 172	258 478	320 881
Continental AG	1 259	99 946	109 893
Covestro AG	2 055	137 777	146 210
CTS Eventim AG & Co. KGaA	714	77 890	88 647
Daimler Truck Holding AG	5 439	239 796	257 364
Delivery Hero SE	2 186	56 031	59 148
Deutsche Bank AG, nom.	21 188	521 384	628 203
Deutsche Boerse AG	2 156	601 253	703 232
Deutsche Lufthansa AG, nom.	6 859	52 938	58 011
Deutsche Post AG, nom.	10 990	492 082	507 600
Deutsche Telekom AG, nom.	39 960	1 305 085	1 457 785
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	1 304	77 597	64 422
E.ON SE	25 702	421 298	473 057
Evonik Industries AG	2 934	60 936	60 482
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	2 519	128 230	144 357
Fresenius SE & Co. KGaA	4 836	208 183	243 129
GEA Group AG	1 677	99 670	117 340
Hannover Rueckversicherungs SE	690	200 662	217 176
HeidelbergCement AG	1 532	280 617	359 931
Henkel AG & Co. KGaA	1 190	89 156	86 208
Henkel AG & Co. KGaA, priv.	1 938	159 698	152 176
Infineon Technologies AG	14 950	608 377	635 998
Knorr-Bremse AG	830	74 344	80 220
LEG Immobilien SE	853	74 103	75 711
Mercedes-Benz Group AG	8 268	522 964	483 945
Merck KGaA	1 480	211 805	191 770
MTU Aero Engines Holding AG	616	233 027	273 703
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, nom.	1 531	895 549	992 975
Nemetschek SE	661	85 226	95 771
Porsche AG, priv.	1 753	73 722	69 568
Rational AG	59	49 597	49 483
Rheinmetall AG	512	777 564	1 083 789
RWE AG	7 238	285 006	302 076
SAP SE	11 954	3 185 565	3 635 066
Sartorius AG	300	75 678	76 331
Scout24 SE	859	99 064	118 489
Siemens AG, nom.	8 701	2 006 992	2 230 770
Siemens Energy AG	7 778	652 932	898 435

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Siemens Healthineers AG	3 874	217 166	214 753
Symrise AG	1 520	170 537	159 604
Talanx AG	739	80 932	95 669
Volkswagen AG, priv.	2 361	256 313	249 246
Vonovia SE	8 478	280 521	298 701
Zalando SE	2 570	78 786	84 614
		20 039 164	22 326 368
Suisse (9,35 %)			
ABB Ltd., nom.	18 105	1 049 481	1 079 523
Alcon Inc.	5 721	507 050	506 162
Baloise Holding AG, nom.	472	100 403	111 360
Banque Cantonale Vaudoise	345	38 717	39 763
Barry Callebaut AG	41	53 575	44 646
BKW SA	242	48 005	52 856
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	11	166 713	185 078
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, nom.	1	157 301	166 614
Coca-Cola HBC AG	2 496	113 659	130 330
Compagnie Financière Richemont SA, nom.	6 154	1 076 996	1 159 135
DSM-Firmenich AG	2 129	234 939	226 359
Dufry AG, nom.	1 006	48 728	54 544
Ems-Chemie Holding AG, nom.	80	62 946	60 394
Galderma Group AG	1 362	180 947	197 404
Geberit AG, nom.	383	273 128	301 206
Givaudan SA, nom.	106	509 734	513 134
Glencore PLC	117 383	557 709	456 953
Helvetia Holding AG	425	84 457	99 682
Holcim Ltd.	5 967	489 256	442 947
Julius Baer Group Ltd.	2 358	151 223	159 409
Kuehne + Nagel International AG, nom.	553	135 572	119 633
Logitech International SA, nom.	1 741	158 516	156 755
Lonza Group AG, nom.	827	540 273	588 890
Nestlé SA, nom.	29 994	3 019 600	2 979 932
Novartis AG, nom.	21 765	2 517 422	2 638 024
Partners Group Holding AG	260	345 794	339 152
Roche Holding AG Genussscheine	8 043	2 455 010	2 619 335
Roche Holding AG-BR	366	120 364	126 851
Sandoz Group AG	4 785	231 053	261 850
Schindler Holding AG	466	152 197	173 256
Schindler Holding AG, nom.	269	86 231	97 470
SGS SA, nom.	1 844	180 116	187 084

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
SIG Group AG	3 501	66 839	64 685
Sika AG, nom.	1 745	483 923	473 720
Sonova Holding AG, nom.	580	176 303	172 805
STMicroelectronics NV	7 751	265 809	236 794
Straumann Holding AG	1 278	168 122	166 787
Swatch Group AG (The)	331	59 714	53 856
Swiss Life Holding AG, nom.	329	298 063	332 794
Swiss Prime Site AG, nom.	919	119 385	137 598
Swiss Re AG	3 453	529 387	596 860
Swisscom AG	297	194 454	210 552
Temenos AG	645	46 176	46 132
UBS Group AG, nom.	37 652	1 223 514	1 274 127
VAT Group AG	309	146 206	130 345
Zurich Insurance Group AG	1 675	1 064 152	1 170 779
		20 689 162	21 343 565
Australie (6,39 %)			
APA Group	14 934	79 725	80 301
Aristocrat Leisure Ltd.	6 445	256 893	276 437
ASX Ltd.	2 224	98 426	102 109
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	34 016	657 046	652 823
BHP Group Ltd.	58 110	1 531 849	1 405 507
Bluescope Steel Ltd.	5 021	73 926	76 369
Brambles Ltd.	15 715	207 230	242 229
carsales.com Ltd.	4 324	104 096	106 491
Cochlear Ltd.	749	152 894	148 093
Coles Group Ltd.	15 355	198 278	210 607
Commonwealth Bank of Australia	19 158	2 072 620	2 329 483
Computershare Ltd.	6 023	139 050	158 125
CSL Ltd.	5 543	968 029	873 653
Evolution Mining Ltd.	22 923	123 367	117 526
Fortescue Metals Group Ltd.	19 386	231 286	194 956
Goodman Group	23 253	531 675	524 008
Insurance Australia Group Ltd.	27 078	148 479	160 927
Lottery Corp. Ltd. (The)	25 481	86 924	89 386
Macquarie Group Ltd.	4 145	604 790	623 983
Medibank Private Ltd.	31 528	94 288	104 788
National Australia Bank Ltd.	35 060	882 126	908 222
Northern Star Resources Ltd.	15 548	175 151	189 821
Origin Energy Ltd.	19 722	141 275	140 055
Pro Medicus Ltd.	658	99 494	123 458

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Qantas Airways Ltd.	8 488	50 462	59 998
QBE Insurance Group Ltd.	17 287	240 910	266 118
REA Group Ltd.	605	90 182	95 758
Reece Australia Ltd.	2 588	30 962	24 442
Rio Tinto Ltd.	4 250	319 952	299 657
Santos Ltd.	37 181	190 512	187 445
Scentre Group	59 629	135 903	139 712
SGH Ltd.	2 330	76 216	82 916
Sigma Healthcare Ltd.	52 861	104 559	104 023
Sonic Healthcare Ltd.	5 225	92 276	92 126
South32 Ltd.	51 662	112 366	98 944
Stockland	27 473	90 590	96 916
Suncorp Group Ltd.	12 398	172 656	176 332
Telstra Corp. Ltd.	46 088	134 445	146 811
Transurban Group	35 585	316 275	327 415
Vicinity Centres	44 401	66 459	72 180
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	2 736	69 837	75 647
Wesfarmers Ltd.	12 991	666 740	724 615
Westpac Banking Corp.	39 189	817 531	873 325
Wisetech Global Ltd.	2 298	160 234	164 900
Woodside Energy Group Ltd.	21 737	370 690	338 056
Woolworths Group Ltd.	13 985	297 762	286 344
		14 266 436	14 573 037
Actions diversifiées mondiales (6,25 %)			
iShares Core MSCI EAFE ETF	171 086	13 220 076	14 271 994
Pays-Bas (4,56 %)			
ABN AMRO Bank NV	5 245	121 609	143 585
Adyen NV	288	473 571	528 687
Aegon Ltd.	15 137	103 809	109 623
AerCap Holdings NV	2 107	227 388	246 519
Akzo Nobel NV	1 955	130 761	136 792
argenx SE	699	361 193	386 827
ASM International NV	536	365 497	343 092
ASML Holding NV	4 509	4 014 453	3 598 989
ASR Nederland NV	1 693	100 132	112 437
BE Semiconductor Industries NV	929	146 382	139 033
Euronext NV	895	126 841	152 974
EXOR NV	1 012	103 886	102 042
Heineken Holding NV	1 484	112 860	110 566

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Heineken NV	3 297	297 773	287 471
IMCD Group NV	677	93 174	90 952
ING Groep NV	36 031	729 223	790 538
JDE Peet's NV	1 956	49 277	55 851
Koninklijke Ahold Delhaize NV	10 451	391 710	437 032
Koninklijke KPN NV	44 521	199 196	216 906
Koninklijke Philips NV	9 527	238 257	229 048
NN Group NV	3 080	182 249	204 697
Prosus NV	14 979	714 064	837 585
Randstad NV	1 242	57 275	57 350
Stellantis NV	23 083	313 475	231 365
Universal Music Group NV	12 595	395 685	407 701
Wolters Kluwer NV	2 731	456 221	456 650
		10 505 961	10 414 312
Espagne (3,14 %)			
Acciona SA	283	44 530	50 937
ACS Actividades de Construcción y Servicios SA	2 022	118 473	140 408
Aena SME SA	8 586	209 573	229 180
Amadeus IT Group SA	5 157	402 238	434 219
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	65 978	886 150	1 014 619
Banco de Sabadell SA	61 678	168 369	196 383
Banco Santander SA	173 466	1 200 959	1 435 857
Bankinter SA	7 718	100 459	100 733
CaixaBank SA	45 176	336 049	391 344
Cellnex Telecom SA	5 661	209 766	219 723
EDP Renováveis SA	3 611	44 827	40 303
Endesa SA	3 636	98 777	115 171
Ferrovial SE	5 846	284 108	311 674
Grifols SA	3 415	38 462	41 635
Iberdrola SA	66 359	1 114 301	1 273 350
Industria de Diseño Textil SA	12 488	641 715	649 898
Red Eléctrica Corp. SA	4 646	92 820	99 330
Repsol SA	13 250	197 373	194 083
Telefónica SA	42 193	206 629	221 568
		6 395 578	7 160 415
Suède (2,86 %)			
AB Sagax	2 516	61 419	57 442
Addtech AB, cat. B	2 976	98 398	101 288
Alfa Laval AB	3 312	142 179	139 259
Assa Abloy AB, cat. B	11 474	346 360	358 013

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Atlas Copco AB, cat. A	30 750	521 907	496 796
Atlas Copco AB, cat. B	17 869	265 035	253 939
Beijer Ref AB	4 406	70 141	69 553
Boliden AB	3 254	104 476	101 497
Epiroc Aktiebolag, cat. A	7 544	158 352	163 783
Epiroc Aktiebolag, cat. B	4 464	83 700	85 403
EQT AB	4 263	137 646	142 342
Essity AB, cat. B	6 896	187 424	190 971
Evolution AB	1 698	152 530	134 894
Fastighets AB Balder, cat. B	8 220	60 795	61 045
H & M Hennes & Mauritz AB, cat. B	6 485	96 121	91 097
Hexagon AB, cat. B	23 768	250 743	239 064
Holmen AB, cat. B	873	34 651	34 621
Industrivarden AB, série A	1 364	48 373	49 480
Industrivarden AB, série C	1 772	62 562	64 000
Indutrade AB	3 128	85 187	85 367
Investment AB Latour	1 695	45 679	44 646
Investor AB, cat. B	19 815	570 260	585 911
L E Lundbergforetagen AB, série B	870	43 720	43 367
Lifco AB, cat. B	2 669	96 162	107 991
NIBE Industrier AB, cat. B	17 349	74 546	73 974
Saab AB, cat. B	3 667	159 331	204 495
Sandvik AB	12 206	266 316	279 834
Securitas AB, série B	5 630	74 576	84 204
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	18 167	297 931	317 028
Skanska AB, série B	3 896	84 209	90 678
SKF AB, série B	3 905	85 452	89 608
Svenska Cellulosa AB, série B	6 955	94 224	90 421
Svenska Handelsbanken AB, cat. A	16 698	199 989	223 178
Swedbank AB, série A	9 719	235 682	257 334
Swedish Orphan Biovitrum AB	2 242	65 035	68 296
Tele2 AB, cat. B	6 267	80 457	91 578
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	31 801	245 796	272 064
Telia Co. AB	27 009	88 803	96 978
Trelleborg AB, série B	2 317	89 342	86 230
Volvo AB, série B	18 185	490 779	510 131
		6 356 288	6 537 800
Italie (2,82 %)			
Assicurazioni Generali SPA	9 882	312 408	351 660
Banca Mediolanum SPA	2 560	43 511	44 087

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Banco BPM SPA	13 009	127 501	151 891
BPER Banca SPA	11 392	89 948	103 543
Davide Campari-Milano NV	7 048	54 288	47 405
DiaSorin	256	27 443	27 399
Enel SPA	93 111	802 026	883 583
Eni SPA	25 217	401 716	408 732
Ferrari NV	1 443	668 613	707 279
FinecoBank Banca Fineco SPA	7 001	138 469	155 329
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	3 200	36 698	39 127
Intesa Sanpaolo SPA	173 244	871 148	998 222
Leonardo-Finmeccanica SPA	4 633	204 220	260 757
Mediobanca SPA	5 724	115 967	133 065
Moncler SPA	2 674	157 046	152 421
Nexi SPA	5 633	34 717	33 668
Poste Italiane SPA	5 233	95 868	112 435
Prysmian SPA	3 217	217 809	227 519
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	1 317	78 319	82 843
Snam SPA	23 085	126 448	139 826
Telecom Italia SPA	122 845	50 279	60 574
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	16 107	151 406	165 560
UniCredit SPA	16 049	906 064	1 075 879
Unipol Gruppo SPA	4 107	68 151	81 397
		5 780 063	6 444 201
Danemark (2,17 %)			
A.P. Moller - Maersk AS, cat. A	34	61 492	62 806
A.P. Moller - Maersk AS, cat. B	49	89 263	91 095
Carlsberg AS, série B	1 094	145 975	155 004
Coloplast AS, cat. B	1 444	153 421	137 156
Danske Bank AS	7 896	287 270	322 011
Demant AS	979	41 375	40 837
DSV AS	2 340	506 983	562 302
Genmab AS	734	165 619	152 392
Novo Nordisk AS, cat. B	36 870	3 560 776	2 558 998
Novozymes AS, cat. B	4 034	275 816	289 219
Orsted AS	1 925	93 712	82 668
Pandora AS	939	154 180	164 858
ROCKWOOL AS, série B	1 081	48 652	50 587
Tryg AS	3 881	94 522	100 246
Vestas Wind Systems AS	11 561	209 574	173 440
		5 888 630	4 943 619

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Hong Kong (1,86 %)			
AIA Group Ltd.	122 432	985 949	1 097 996
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	42 363	160 775	184 024
CK Asset Holdings Ltd.	22 036	92 021	97 127
CK Hutchison Holdings Ltd.	30 693	172 635	188 851
CK Infrastructure Holdings Ltd.	7 211	45 389	47 722
CLP Holdings Ltd.	18 800	156 380	158 304
Futu Holdings Ltd., CAAE	705	74 398	87 131
Galaxy Entertainment Group Ltd.	25 042	111 595	111 174
Hang Seng Bank Ltd.	8 619	121 308	129 121
Henderson Land Development Co. Ltd.	16 627	52 876	58 142
HKT Trust and HKT Ltd.	43 387	59 169	64 777
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	128 171	104 423	107 599
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	13 789	619 188	735 652
Hongkong Land Holdings Ltd.	12 631	60 721	72 881
Jardine Matheson Holdings Ltd.	1 836	79 122	88 238
Link REIT	29 762	143 069	158 858
MTR Corp. Ltd.	17 815	61 193	63 998
Power Assets Holdings Ltd.	15 858	96 402	101 916
Sino Land Co. Ltd.	41 280	43 439	43 910
SITC International Holdings Co. Ltd.	15 382	45 791	49 282
Sun Hung Kai Properties Ltd.	16 587	171 721	190 276
Swire Pacific Ltd., cat. A	4 067	36 247	34 842
Techtronic Industries Co. Ltd.	16 774	189 900	184 408
WH Group Ltd.	95 473	80 841	91 825
Wharf (Holdings) Ltd. (The)	12 245	36 809	37 281
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	19 117	52 613	54 064
		3 853 974	4 239 399
Singapour (1,61 %)			
CapitaLand Ascendas REIT	42 821	86 648	90 256
CapitaLand Integrated Commercial Trust	66 986	108 367	114 321
CapitaLand Investment Ltd. of Singapore	26 805	54 550	55 866
DBS Group Holdings Ltd.	24 386	797 185	861 325
Genting Singapore Ltd.	69 226	40 411	38 928
Grab Holdings Ltd., cat. A	27 164	124 180	136 635
Keppel Corp. Ltd.	16 673	90 871	97 298
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	38 765	472 875	497 253
Sea Ltd., CAAE	4 379	561 986	700 377
SembCorp Industries Ltd.	10 232	48 062	55 123
Singapore Airlines Ltd.	17 044	91 413	93 430

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Singapore Exchange Ltd.	9 815	97 886	114 862
Singapore Technologies Engineering Ltd.	17 873	89 390	109 501
Singapore Telecommunications Ltd.	85 077	225 974	255 599
United Overseas Bank Ltd.	14 456	386 894	409 293
Wilmar International Ltd.	21 992	50 309	49 640
		3 327 001	3 679 707
Finlande (1,01 %)			
Elisa OYJ	1 628	84 421	90 285
Fortum OYJ	5 136	89 105	96 134
Kesko OYJ, série B	3 127	69 220	77 131
Kone OYJ, cat. B	3 891	233 382	256 121
Metso Outotec OYJ	7 118	86 123	92 064
Neste OYJ	4 843	73 988	65 719
Nokia OYJ	60 967	288 317	316 422
Nordea Bank ABP	35 967	493 392	534 252
Orion OYJ, cat. B	1 241	78 983	93 338
Sampo OYJ	27 718	274 299	298 098
Stora Enso OYJ, série R	6 667	78 829	72 440
UPM-Kymmene OYJ	6 110	181 905	166 689
Wartsila OYJ Abp	5 758	125 798	135 924
		2 157 762	2 294 617
Israël (0,93 %)			
Azrieli Group Ltd.	486	40 005	44 686
Bank Hapoalim B.M.	14 365	220 252	275 589
Bank Leumi Le Israel	17 168	252 641	319 170
Check Point Software Technologies Ltd.	992	199 575	219 480
CyberArk Software Ltd.	538	193 149	218 901
Elbit Systems Ltd.	307	107 548	136 534
ICL Group Ltd.	8 864	52 806	60 764
Israel Discount Bank, cat. A	14 075	114 588	140 236
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	1 780	96 751	115 996
Monday.com Ltd.	465	135 943	146 233
NICE Ltd.	724	124 012	122 841
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAE	13 130	218 612	220 059
Wix.com Ltd.	605	96 410	95 868
		1 852 292	2 116 357
Belgique (0,80 %)			
Ageas SA/NV	1 708	101 004	115 385
Anheuser-Busch InBev SA/NV	11 316	740 673	776 321
D'leteren Group	246	53 085	52 855

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Elia Group SA	562	62 816	64 711
Groupe Bruxelles Lambert SA	951	76 961	80 993
KBC Group NV	2 629	239 822	271 468
Lotus Bakeries NV	5	52 112	48 119
Sofina SA	176	51 588	58 049
Syensqo SA	836	68 786	64 483
UCB SA	1 447	262 394	284 565
		1 709 241	1 816 949
Luxembourg (0,77 %)			
ArcelorMittal SA	5 370	152 590	169 968
CVC Capital Partners PLC	2 434	52 369	49 831
Eurofins Scientific SE	1 356	84 590	96 541
Spotify Technology SA	1 758	1 146 317	1 348 984
Tenaris SA	4 659	81 854	87 672
		1 517 720	1 752 996
Irlande (0,76 %)			
AIB Group PLC	23 990	174 522	197 389
Bank of Ireland Group PLC	11 278	145 716	160 548
DCC PLC	1 133	77 597	73 531
Experian PLC	10 511	522 111	541 336
James Hardie Industries PLC, CAAE	4 921	144 704	135 056
Kerry Group PLC, cat. A	1 890	192 225	208 718
Kingspan Group PLC	1 771	155 501	150 620
Ryanair Holdings PLC	9 733	271 639	275 389
		1 684 015	1 742 587
Norvège (0,60 %)			
Aker BP ASA	3 618	91 647	92 537
DNB Bank ASA	10 252	252 411	283 371
Equinor ASA	9 592	254 505	242 764
Gjensidige Forsikring ASA	2 290	52 050	58 026
Kongsberg Gruppen ASA	5 035	152 512	195 243
Mowi ASA	5 328	97 866	102 866
Norsk Hydro ASA	16 100	96 269	91 910
Orkla ASA	8 025	78 820	87 261
Salmar ASA	766	35 970	33 195
Telenor ASA	7 049	98 289	109 588
Yara International ASA	1 895	63 305	69 939
		1 273 644	1 366 700
Nouvelle-Zélande (0,27 %)			
Auckland International Airport Ltd.	19 326	91 003	91 237

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Contact Energy Ltd.	9 191	49 413	50 421
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	6 711	139 480	147 470
Infratil Ltd.	10 529	72 516	68 030
Meridian Energy Ltd.	14 971	55 863	53 841
Xero Ltd.	1 665	181 277	197 029
		589 552	608 028
Autriche (0,20 %)			
Erste Group Bank AG	3 525	251 848	300 209
OMV AG	1 686	85 303	91 715
Verbund AG	780	62 099	59 860
		399 250	451 784
Portugal (0,14 %)			
Energias de Portugal SA	35 924	149 917	155 810
Galp Energia SGPS SA, cat. B	4 777	91 490	87 614
Jeronimo Martins SGPS SA	3 242	77 214	82 030
		318 621	325 454
États-Unis (0,13 %)			
Amrize Ltd.	5 967	314 882	297 654
Chili (0,05 %)			
Antofagasta PLC	4 514	117 341	112 119
Grèce (0,05 %)			
QIAGEN NV	2 474	113 509	119 149
Macau (0,03 %)			
Sands China Ltd.	27 796	58 355	57 858
Chine (0,02 %)			
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	29 572	53 991	51 632
Jordanie (0,02 %)			
Hikma Pharmaceuticals PLC	1 905	49 671	51 984
Pologne (0,02 %)			
InPost SA	2 576	43 304	42 785
TOTAL DES ACTIONS MONDIALES		219 554 970	229 943 564

Tableau des placements (non audité) (suite)

Au 30 juin 2025

Titre	Actions	Coût moyen	Juste valeur
Coûts de transaction		(351 638)	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (100,76 %)		219 203 332 \$	229 943 564 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,11 %)			256 570
Autres actifs, moins les passifs (-0,87 %)			(1 994 482)
ACTIF NET (100,00 %)			228 205 652 \$

(Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.)

Notes afférentes aux états financiers (non audité)

30 juin 2025

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le FNB Global X Indice MSCI EAFE (« EAFX.U, EAFX » ou le « FNB ») est une fiducie d'investissement établie sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie, qui a commencé ses activités le 14 mai 2024. L'adresse du siège social du FNB est la suivante : a/s Global X Investments Canada Inc., 55, avenue University, bureau 800, Toronto (Ontario) M5J 2H7.

Les parts de catégorie A (« catégorie A ») du FNB sont offertes en permanence par l'entremise de son prospectus et sont négociées en dollars américains (les « parts en \$ US ») et en dollars canadiens (les « parts en \$ CA ») à la Cboe Canada (la « Cboe ») sous les symboles EAFX.U et EAFX, respectivement. Les parts en \$ CA ne constituent pas une catégorie distincte de parts du FNB; elles représentent la valeur en dollars canadiens des parts en \$ US au taux de change \$ CA/\$ US en vigueur. Un investisseur ne pourra acheter ou vendre des parts du FNB à la Cboe que par l'entremise d'un courtier inscrit dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs peuvent négocier des parts du FNB de la même façon que d'autres titres négociés à la Cboe, y compris au moyen d'ordres au cours du marché et d'ordres à cours limité, et pourraient devoir payer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente des parts.

EAFX.U cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et déduction faite des frais, le rendement de l'indice MSCI EAFE (l'« indice sous-jacent ») qui est conçu pour mesurer le rendement des titres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans des marchés développés, dont des pays situés en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient, exclusion faite des États-Unis et du Canada.

Global X Investments Canada Inc. est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de placements du FNB (« Global X », le « gestionnaire » ou le « gestionnaire de placements »). Le gestionnaire de placements est chargé de mettre en œuvre les stratégies de placement du FNB.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

i) Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés selon les normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Toute mention relative au total de l'actif net, à l'actif net, à la valeur liquidative ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net fait référence à l'actif net ou à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aux termes des IFRS.

Le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé la publication des présents états financiers le 14 août 2025.

ii) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

iii) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

a) Instruments financiers

i) *Comptabilisation, évaluation initiale et classement*

Le FNB est assujéti à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») pour le classement et l'évaluation d'instruments financiers, y compris la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés selon la gestion des actifs financiers prévue dans le modèle d'affaires du FNB ainsi que les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Elle prévoit trois catégories de classement principales pour les actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 exige que le classement des instruments de créance, le cas échéant, repose uniquement sur les remboursements de principal et les versements d'intérêts ainsi que sur le critère du modèle économique.

Les actifs financiers et les passifs financiers du FNB sont gérés, et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres d'emprunt du FNB, le cas échéant, correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de recouvrement ni détenus aux fins de recouvrement et de vente selon le modèle économique de l'IFRS 9.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur (voir ci-après) à la date de transaction, les coûts de transaction étant comptabilisés dans l'état du résultat global. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date où ils sont générés.

Le FNB classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories suivantes :

- actifs financiers obligatoirement classés à la juste valeur par le biais du résultat net : titres de créance, investissements en titres de capitaux propres et instruments financiers dérivés;
- actifs financiers au coût amorti : tout autre actif financier;
- passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net : instruments financiers dérivés et titres vendus à découvert, le cas échéant;
- passifs financiers au coût amorti : tout autre passif financier.

ii) *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, le marché le plus avantageux auquel le FNB a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

Les placements sont évalués à la juste valeur à la fermeture des bureaux chaque jour ouvrable pendant lequel des séances sont tenues à la Cboe (la « date d'évaluation ») en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur des sources de cotation externes. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché boursier actif et reconnu, un marché hors cote ou par un courtier en valeurs mobilières

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

reconnu sont évalués selon leur cours de clôture. Toutefois, ces cours peuvent faire l'objet d'un ajustement si une valeur plus exacte peut être obtenue d'une transaction boursière plus récente ou si l'on y incorpore d'autres renseignements pertinents dont il n'a pas été tenu compte dans les cotations de sources externes. Les placements à court terme, y compris les billets et les instruments du marché monétaire, sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris certains instruments financiers dérivés, sont évalués au moyen de données du marché observables, si possible, selon le mode de calcul et la manière établie par le gestionnaire. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux états de la situation financière selon le profit ou la perte qui serait réalisé si les contrats étaient liquidés à la date d'évaluation. Les dépôts de couverture, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements comme dépôts de couverture. Il y a également lieu de se reporter au sommaire de l'évaluation de la juste valeur présenté à la note 6.

Les politiques relatives à la juste valeur qui sont appliquées pour la présentation de l'information financière sont les mêmes que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative pour les transactions menées avec les porteurs de parts.

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

iii) Compensation

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés pour leur montant net en ce qui a trait aux profits et pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et aux profits et pertes de change.

iv) Instruments spécifiques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de la trésorerie en dépôt et des billets à court terme portant intérêt dont l'échéance est de moins de trois mois au moment de l'acquisition.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme, le cas échéant, sont évalués à la valeur au cours du marché à la date d'évaluation. La valeur de ces contrats de change à terme correspond au profit ou à la perte qui serait réalisé si, à la date d'évaluation, la position devait être liquidée et comptabilisée en tant qu'actifs et (ou) passifs dérivés dans les états de la situation financière et en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés à l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat de change à terme est liquidé ou qu'il vient à échéance, un profit réalisé ou une perte réalisée est comptabilisé dans l'état du résultat global au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés ». La valeur des contrats de change à terme en dollars américains est déterminée à l'aide des cours de change à terme établis par un fournisseur de services indépendant.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Parts rachetables

Les parts rachetables sont calculées à la valeur actualisée du prix de rachat et sont considérées comme étant la valeur résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Elles sont classées à titre de passifs financiers en raison des exigences du FNB visant à distribuer le revenu net et les gains en capital aux porteurs de parts.

b) Revenu de placement

Les transactions sur placements sont comptabilisées à la date de la transaction. Les profits et les pertes réalisés découlant des transactions sur placements sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. L'écart entre la juste valeur et le coût moyen, tel qu'il est inscrit dans les états financiers, est pris en compte dans l'état du résultat global comme faisant partie de la variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les instruments dérivés. Le revenu d'intérêts à des fins de distribution tiré des placements dans des obligations et des placements à court terme représente le taux d'intérêt nominal reçu par le FNB selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le revenu tiré des distributions provenant de placements dans d'autres fonds du FNB est comptabilisé lorsqu'il est gagné.

Le revenu provenant des dérivés est présenté dans l'état du résultat global comme le profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés, comme la variation nette de la plus-value (moins-value) latente de placements et de dérivés, et comme le revenu d'intérêts à des fins de distribution, selon sa nature.

Le revenu tiré des transactions de prêts de titres, s'il en est, est inclus dans le revenu tiré des prêts de titres à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Tous les titres faisant l'objet d'un prêt sont présentés dans le tableau des placements, et la valeur de marché des titres prêtés et des garanties détenues est établie quotidiennement (note 7).

Si le FNB est assujéti à des retenues fiscales imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital, ces revenus et gains sont comptabilisés pour leur montant brut, et les retenues fiscales connexes sont présentées en tant que charges distinctes dans l'état du résultat global.

c) Devises

Les transactions menées en devises sont converties dans la monnaie de présentation du FNB au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis au cours en vigueur à la clôture de la période. Les profits et pertes de change sont présentés en tant que « Profit net (perte nette) de change réalisé(e) », sauf pour les profits ou pertes attribuables aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont comptabilisés en tant que composante du « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements et d'instruments dérivés » et de la « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés » à l'état du résultat global.

d) Coût

Le coût des placements de portefeuille est déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net par part présentée à l'état du résultat global correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation divisée par le nombre moyen pondéré de parts du FNB qui sont en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

f) Transactions des porteurs de parts

La valeur à laquelle les parts sont émises ou rachetées est calculée en divisant la valeur liquidative du FNB par le nombre total de parts du FNB en circulation à la date d'évaluation applicable. Les montants reçus à l'émission de parts et les montants payés au rachat de parts sont inclus dans l'état de l'évolution de la situation financière. Les ordres de souscription ou de rachat ne sont autorisés que pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB.

g) Montants à recevoir (payer) se rapportant à des actifs de portefeuille vendus (achetés)

Conformément à la politique de comptabilisation à la date de transaction du FNB visant les achats et ventes, les transactions de vente ou d'achat en attente d'un règlement représentent des montants à recevoir ou à payer relativement à des titres vendus ou achetés, mais qui ne sont pas réglés à la date de clôture.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du FNB est calculé en divisant l'actif net du FNB attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation que compte le FNB à la date d'évaluation.

i) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers et les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les droits et taxes de transfert applicables. Les coûts de transaction sont passés en charges et imputés aux coûts de transaction dans l'état du résultat global.

j) Changements futurs aux méthodes comptables

Les modifications futures de l'IFRS 7 et l'IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur le règlement des passifs financiers au moyen de systèmes de paiement électronique et sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux présentant des caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il y a des modifications additionnelles aux obligations d'information concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Ce changement aura une incidence sur la structure des états du résultat global et des flux de trésorerie du FNB et entraînera la présentation d'informations supplémentaires.

Le FNB procède actuellement à l'évaluation de l'incidence sur les états financiers des normes modifiées et des nouvelles normes comptables.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

Lors de l'établissement des présents états financiers, le gestionnaire a eu recours à son jugement, a fait des estimations et a posé des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute modification des estimations est comptabilisée prospectivement.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des instruments dérivés. La détermination de la juste valeur de ces instruments représente l'information qui a fait l'objet des jugements comptables et des estimations les plus critiques de la part du FNB lors de la préparation des états financiers. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du FNB.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers liés à ses activités de placement. Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du FNB en faisant appel à des conseillers en valeurs spécialisés et expérimentés, en suivant quotidiennement les positions du FNB et l'évolution du marché et en ayant recours de façon périodique à des dérivés afin de couvrir certains risques. Le gestionnaire contribue à la gestion des risques en maintenant une structure de gouvernance servant à superviser les activités de placement du FNB et à assurer la conformité de celles-ci avec les stratégies de placement établies par le FNB, les lignes directrices internes et les règles en matière de valeurs mobilières.

Il y a lieu de se reporter au plus récent prospectus pour une analyse complète des risques liés à un placement dans les parts du FNB. Les risques importants visant les instruments financiers et qui sont propres au FNB, de même qu'une analyse, figurent ci-après.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux d'intérêt, le cours des actions, les taux de change et les écarts de crédit (sans lien avec les variations de la solvabilité du débiteur ou de l'émetteur), influent sur les revenus du FNB ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

i) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation du FNB, soit le dollar américain, fluctuent en raison de variations des taux de change et puissent avoir une incidence défavorable sur le bénéfice et les flux de trésorerie du FNB ou sur la juste valeur des placements qu'il détient. Le FNB peut réduire son exposition au risque de change au moyen d'ententes relatives à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou standardisés. Les tableaux ci-après indiquent les devises auxquelles le FNB avait une exposition importante au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, exprimées en dollars canadiens, et l'incidence possible sur l'actif net du FNB (y compris les montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme ou standardisés, le cas échéant) d'une variation de 1 % de ces devises par rapport au dollar canadien :

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

30 juin 2025	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	137 833	–	137 833	1 378
Euro	32 485	–	32 485	325
Yen japonais	20 147	–	20 147	202
Dollar de Hong Kong	1 728	–	1 728	17
Livre sterling	13 419	–	13 419	134
Franc suisse	8 876	–	8 876	89
Dollar australien	6 324	–	6 324	63
Couronne danoise	2 107	–	2 107	21
Couronne suédoise	2 786	–	2 786	28
Couronne norvégienne	584	–	584	6
Dollar néo-zélandais	175	–	175	2
Nouveau shekel israélien	517	–	517	5
Dollar de Singapour	1 207	–	1 207	12
Total	228 188	–	228 188	2 282
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

31 décembre 2024	Instruments financiers	Contrats de change à terme et (ou) standardisés	Total	Incidence sur la valeur liquidative
Monnaie	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Dollar américain	5 158	–	5 158	52
Euro	23 652	–	23 652	237
Yen japonais	16 696	–	16 696	167
Dollar de Hong Kong	1 345	–	1 345	13
Livre sterling	10 801	–	10 801	108
Franc suisse	6 909	–	6 909	69
Dollar australien	5 310	–	5 310	53
Couronne danoise	2 091	–	2 091	21
Couronne suédoise	2 194	–	2 194	22
Couronne norvégienne	402	–	402	4
Dollar néo-zélandais	145	–	145	1
Nouveau shekel israélien	323	–	323	3
Dollar de Singapour	971	–	971	10
Total	75 997	–	75 997	760
En pourcentage de la valeur liquidative	100,0 %	0,0 %	100,0 %	1,0 %

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

ii) Risque de taux d'intérêt

Le FNB peut être exposé au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs de ses instruments financiers fluctue avec les taux d'intérêt du marché. En général, la valeur des instruments financiers portant intérêt augmente lorsque les taux d'intérêt baissent; inversement, elle diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux à court terme du marché ont une sensibilité minimale aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque ces titres sont généralement détenus jusqu'à leur échéance et qu'ils sont de courte durée.

Au 30 juin 2025, le FNB ne détenait pas d'instruments de créance à long terme et n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque lié au marché

L'autre risque lié au marché est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un placement précis, à son émetteur ou causées par tous les facteurs perturbant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le gestionnaire a mis en place des contrôles de gestion du risque à l'interne au FNB, lesquels visent à limiter la perte relative à ses activités de négociation.

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur le FNB d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % d'un indice boursier général, compte tenu de la corrélation historique, tous les autres facteurs demeurant constants, aux dates considérées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité présentée et la différence pourrait être importante. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future.

Indice comparatif	30 juin 2025	31 décembre 2024
Indice MSCI EAFE	2 173 679 \$	690 392 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit sur instruments financiers correspond au risque de perte financière pouvant découler du défaut d'une contrepartie de remplir ses obligations envers le FNB. Il découle principalement des titres de créance détenus, et aussi des actifs financiers dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même que des autres débiteurs. À la date de clôture, l'exposition maximale du FNB au risque de crédit représente la valeur comptable des actifs financiers pertinents présentée dans les états de la situation financière. La politique du FNB à l'égard du risque de crédit consiste à réduire son exposition à des contreparties dont le risque de défaillance perçu est élevé en ne faisant affaire qu'avec des contreparties qui respectent les normes de crédit présentées dans le prospectus du FNB et, au besoin, en recevant des garanties acceptables.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB n'était pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses placements de portefeuille.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La politique du FNB et la méthode du gestionnaire de placements en matière de gestion du risque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que le FNB dispose toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, y compris les rachats d'actions estimés, et ce, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. En général, les passifs

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

du FNB sont exigibles dans les 90 jours. Le gestionnaire gère le risque de liquidité en investissant la majorité de l'actif du FNB dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément cédés. L'objectif du FNB est de détenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité est jugé minimal pour le FNB.

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le FNB présente ci-après un classement des évaluations à la juste valeur des placements qu'il détient selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux de juste valeur ainsi qu'un rapprochement des transactions et des transferts entre les niveaux de cette hiérarchie. La hiérarchie des données servant à l'évaluation de la juste valeur s'établit comme suit :

- Niveau 1 : les titres qui sont évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : les titres qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés observables, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- Niveau 3 : les titres qui sont évalués selon des données non observables de marché importantes.

Les changements aux méthodes d'évaluation pourraient entraîner des transferts entre les niveaux assignés aux placements. Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées dans l'évaluation des placements et dérivés du FNB évalués à la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

	30 juin 2025			31 décembre 2024		
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Actifs financiers						
Actions	215 671 570	—	—	71 770 518	19 529	—
Fonds négociés en bourse	14 271 994	—	—	4 553 808	—	—
Total des actifs financiers	229 943 564	—	—	76 324 326	19 529	—
Total des passifs financiers	—	—	—	—	—	—
Actifs et passifs financiers, montant net	229 943 564	—	—	76 324 326	19 529	—

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 par suite du changement dans la disponibilité des prix cotés sur des marchés ou des données observables sur le marché au cours de la période présentée. En outre, aucun placement ni aucune transaction n'ont été classés dans le niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024.

7. PRÊT DE TITRES

Afin de générer des rendements supplémentaires, le FNB est autorisé à conclure certaines conventions de prêt de titres avec des emprunteurs qu'il juge acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). Aux termes d'une convention de prêt de titres, l'emprunteur doit verser au FNB des honoraires de prêt de titres déterminés, verser au FNB des honoraires d'un montant égal aux distributions que l'emprunteur a reçues sur les titres empruntés, et le FNB doit recevoir une forme acceptable de garantie d'une valeur excédentaire à celle des titres prêtés. Bien que cette garantie soit évaluée à la valeur du marché, le FNB pourrait tout de même être exposé au risque de perte si l'emprunteur ne s'acquittait pas de son obligation de rendre les titres empruntés et si la garantie ne suffisait pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Le cas échéant, le revenu tiré de ces transactions de prêt de titres au cours de la période est indiqué dans l'état du résultat global du FNB.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la valeur totale des titres prêtés et des garanties reçues à la clôture des marchés s'établissait comme suit :

Au	Titres prêtés	Garanties reçues
30 juin 2025	1 232 142 \$	1 324 590 \$
31 décembre 2024	–	–

Les garanties peuvent inclure, sans s'y limiter, de la trésorerie et des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne; par le gouvernement des États-Unis ou ses organismes; par certains États souverains; par des organismes supranationaux autorisés; et des emprunts à court terme d'institutions financières canadiennes, pour autant que, dans chaque cas, les titres de créance aient une notation désignée comme il est défini par le Règlement 81-102.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du revenu tiré du prêt de titres, tel qu'il est présenté dans l'état du résultat global pour la période close le 30 juin 2025. Il indique le montant brut du revenu tiré du prêt de titres provenant des opérations de prêt de titres du FNB, moins les retenues fiscales et les montants gagnés par les parties ayant le droit de recevoir un paiement provenant du montant brut dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

Pour la période close le	30 juin 2025	Pourcentage du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	2 456 \$	
Honoraires du mandataire d'opérations de prêts :		
The Bank of New York Mellon	(982)	39,98 %
Revenu net tiré du prêt de titres versé au FNB	1 474 \$	60,02 %

8. PARTS RACHETABLES

Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de catégorie A rachetables et transférables, lesquelles parts représentent chacune une participation indivise et égale dans l'actif net du FNB. Chaque part habilite son porteur à exprimer une voix aux assemblées des porteurs de parts. Chaque part confère une participation égale, avec toutes les autres parts, à tous les paiements faits aux porteurs de parts, autres que les distributions des frais de gestion, qu'il s'agisse de distributions de revenu ou de distributions de capital et, au moment de la liquidation, une participation égale au reliquat de l'actif net du FNB après l'acquittement de toute obligation non réglée attribuable aux parts de cette catégorie du FNB. Toutes les parts seront entièrement payées et non susceptibles d'appels subséquents, et ne seront pas assujetties à de futures évaluations, lorsqu'elles auront été émises, et elles ne pourront être cédées, sauf par application de la loi.

Les parts rachetables émises par le FNB confèrent à l'investisseur le droit d'exiger le remboursement au comptant d'un montant proportionnel à la participation de l'investisseur dans l'actif net du FNB chaque date de rachat et elles sont classées à titre de passif en raison de l'obligation du FNB de distribuer son revenu net et ses gains en capital aux porteurs de parts. Les objectifs du FNB en matière de gestion des parts rachetables sont d'atteindre l'objectif de placement du FNB et de gérer le risque de liquidité attribuable aux rachats. Le risque de liquidité du FNB attribuable aux parts rachetables est décrit à la note 5.

Pendant les jours de bourse applicables, tels qu'ils sont définis dans le prospectus du FNB, les porteurs de parts du FNB peuvent i) racheter des parts du FNB au comptant, à un prix par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts du FNB à la Cboe le jour de prise d'effet du rachat, lorsque le nombre de parts faisant l'objet du rachat ne correspond pas à un nombre prescrit de parts

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

ou à un multiple de celui-ci; ou ii) racheter, déduction faite de tous les frais de rachat applicables déterminés de temps à autre par le gestionnaire, à son gré, un nombre prescrit de parts ou un multiple du nombre prescrit de parts du FNB au comptant pour un montant correspondant à la valeur liquidative de ce nombre de parts.

Des parts du FNB sont émises ou rachetées sur une base quotidienne à la valeur liquidative par titre, laquelle est fixée chaque jour ouvrable à 16 h (heure de l'Est). Les ordres d'achat ou de rachat doivent respecter une heure limite, soit 9 h 30 (heure de l'Est).

Le FNB doit distribuer tout bénéfice net et tout gain en capital qu'il a réalisé au cours de la période. Le bénéfice réalisé par le FNB est distribué aux porteurs de parts au moins une fois par année, au besoin, et ces distributions sont soit versées en trésorerie, soit réinvesties par les porteurs de parts dans des parts additionnelles du FNB. Les gains en capital réalisés nets, le cas échéant, sont habituellement distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque année. Les distributions annuelles des gains en capital ne sont pas versées en trésorerie, mais sont plutôt réinvesties et comptabilisées à titre de distributions imposables et utilisées afin d'augmenter le prix de base rajusté de chaque porteur de parts du FNB. Les distributions versées aux détenteurs de parts rachetables sont constatées dans l'état de l'évolution de la situation financière.

Veuillez consulter le plus récent prospectus du FNB pour obtenir une description complète des caractéristiques de souscription et de rachat des parts du FNB.

Pour la période close le 30 juin 2025, le nombre de parts émises dans le cadre de souscriptions ou du réinvestissement des distributions, le nombre de parts rachetées, le nombre total et le nombre moyen de parts en circulation se présentent comme suit :

Période	Parts en circulation à l'ouverture	Parts émises	Parts rachetées	Parts en circulation à la clôture	Nombre moyen de parts en circulation
2025	4 050 000	6 325 000	(75 000)	10 300 000	4 426 381

9. CHARGES

Frais de gestion

Le gestionnaire assure ou supervise la prestation de services administratifs requis par le FNB, y compris notamment la négociation de contrats avec certains tiers fournisseurs de services tels que les gestionnaires de portefeuille, les dépositaires, les agents chargés de la tenue des registres, les agents des transferts, les auditeurs et les imprimeurs; l'autorisation du paiement des frais d'exploitation engagés au nom du FNB; les arrangements de la tenue à jour des registres comptables du FNB; la préparation des rapports à l'intention des porteurs de parts et des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes; le calcul du montant des distributions faites par le FNB et l'établissement de la fréquence de telles distributions; la préparation des états financiers, des déclarations de revenus et des informations financières et comptables selon ce qu'exige le FNB; l'assurance que les porteurs de parts reçoivent les états financiers et autres rapports suivant ce que la loi applicable exige de temps à autre; l'assurance que le FNB se conforme à toutes les autres exigences réglementaires, notamment les obligations d'information continue du FNB en vertu des lois applicables en valeurs mobilières; l'administration des achats, des rachats et autres opérations liées aux parts du FNB; et la gestion des demandes des porteurs de parts du FNB et la communication avec ceux-ci. Le gestionnaire fournit des locaux et du personnel pour assurer ces services, si ceux-ci ne sont fournis par aucun autre fournisseur de services du FNB. Le gestionnaire supervise également les stratégies de placement du FNB pour s'assurer que le FNB se conforme à ses objectifs de placement, à ses stratégies de placement et à ses restrictions et pratiques en matière de placement.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

En contrepartie de ces services, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels correspondant à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative des parts du FNB, plus les taxes de vente applicables, calculés et cumulés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu. Toute charge du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire est versée à même les frais de gestion reçus par le gestionnaire.

Autres charges

Le gestionnaire paie l'ensemble des charges d'exploitation du FNB, notamment les honoraires des auditeurs, les frais liés aux services offerts par le fiduciaire et le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi de documents aux porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote d'une bourse et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice (le cas échéant), les frais payables à Services de dépôt et de compensation CDS inc., les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et les coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, l'impôt sur le résultat, les taxes de vente et les retenues fiscales.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE, RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS ET TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les commissions de courtage payées relativement à des transactions sur titres peuvent comprendre des montants payés aux parties liées du gestionnaire pour des services de courtage fournis au FNB.

Les services de recherche et d'utilisation de systèmes reçus en contrepartie des commissions générées auprès de certains courtiers sont généralement qualifiés de rabais de courtage sur titres gérés.

Les commissions de courtage payées aux courtiers relativement aux transactions sur les titres du portefeuille, les rabais de courtage sur titres gérés et les montants payés aux parties liées du gestionnaire, le cas échéant, pour la période close le 30 juin 2025, sont les suivants :

Période close le	Commissions de courtage payées	Rabais de courtage sur titres gérés	Montants payés à des parties liées
30 juin 2025	244 074 \$	néant \$	néant \$

En plus des éléments présentés dans le tableau ci-dessus, les frais de gestion versés au gestionnaire dont il est question à la note 9 sont inscrits dans les transactions entre parties liées, puisque le gestionnaire est considéré comme étant une partie liée du FNB. La rémunération payée au comité d'examen indépendant est également inscrite dans les transactions avec des parties liées. Les frais de gestion et la rémunération payée au comité d'examen indépendant figurent à l'état du résultat global. Les frais de gestion payables par le FNB au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 figurent aux états de la situation financière.

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB gérés par le gestionnaire ou ses affiliés, conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB. Ces placements, le cas échéant, sont présentés au tableau des placements.

11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »), le FNB est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement et, par conséquent, n'est pas imposé sur la tranche du résultat fiscal versée ou allouée aux porteurs de parts. En outre, les remboursements d'impôt (fondés sur les rachats et les profits réalisés et latents de l'exercice) peuvent permettre la rétention de certains gains en capital nets dans le FNB sans engendrer d'impôts.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)

30 juin 2025

12. PERTES FISCALES REPORTÉES EN AVANT

Les pertes en capital aux fins de l'impôt peuvent être reportées en avant indéfiniment et appliquées en réduction des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital reportées en avant peuvent être appliquées en réduction du résultat fiscal au cours d'exercices ultérieurs. Les pertes autres qu'en capital réalisées pendant l'année d'imposition en cours peuvent être reportées en avant pendant 20 ans. Les pertes fiscales reportées en avant sont présentées en dollars canadiens, quelle que soit la monnaie de présentation du FNB. Au 31 décembre 2024, le FNB disposait de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital, les pertes autres qu'en capital expirant comme suit :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	Année d'expiration des pertes autres qu'en capital
28 950 833 \$	–	–

13. COMPENSATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le FNB peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière. Toutefois, dans certaines circonstances telles qu'une faillite ou une résiliation de contrats, les montants connexes peuvent être compensés. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB n'avait pas d'instruments financiers admissibles à une compensation.

14. PARTICIPATION DANS DES FILIALES, DES ENTITÉS ASSOCIÉES ET DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le FNB pourrait investir dans d'autres FNB dans le cadre de ses stratégies de placement (le(s) « FNB détenu(s) »). En général, la nature et l'objectif de ces FNB détenus consistent à gérer les actifs pour le compte d'investisseurs tiers conformément à leurs objectifs de placement. Ces FNB sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.

Pour déterminer si le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sur un FNB détenu, il évalue ses droits de vote, l'exposition à des rendements variables, et sa capacité d'utiliser ses droits de vote pour influencer sur le montant des rendements. Dans les cas où le FNB exerce un contrôle sur un FNB détenu, il est considéré comme une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* et il comptabilise par conséquent les placements qu'il contrôle à la juste valeur par le biais du résultat net. Le but principal du FNB est défini par ses objectifs de placement et celui-ci a recours à ses stratégies de placement telles qu'elles sont définies dans son prospectus pour atteindre ces objectifs. Le FNB mesure et évalue à la juste valeur la performance de tout FNB détenu.

Les FNB détenus sur lesquels le FNB exerce un contrôle ou a une influence notable sont classés comme filiales ou entités associées, respectivement. Tout autre FNB détenu est classé comme entité structurée non consolidée. Les FNB détenus peuvent être gérés par le gestionnaire, les membres de son groupe ou des gestionnaires tiers. Le FNB ne fournit pas un soutien financier à ses filiales ou entités structurées non consolidées et il n'a pas l'intention de fournir un tel soutien financier ou autre soutien que ce soit.

Notes afférentes aux états financiers (non audité) (suite)
30 juin 2025

Les placements dans les FNB détenus sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs de ces FNB détenus. L'exposition maximale aux pertes découlant de participations dans des FNB détenus correspond au total de la juste valeur du placement dans ces FNB détenus à tout moment. La juste valeur des FNB détenus, le cas échéant, est présentée dans les placements dans les états de la situation financière et dans le tableau des placements. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB détenait des placements importants dans des filiales, des entités associées et des entités structurées (ES) non consolidées énumérés ci-dessous :

FNB détenu au 30 juin 2025	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,01 %	14 271 994 \$

FNB détenu au 31 décembre 2024	Lieu d'affaires	Type	Participation (%)	Valeur comptable
iShares Core MSCI EAFE ETF	États-Unis	ES	0,00 %	4 553 808 \$

